



Pas de réponse à ma demande de préavis écourté!

Par **Eclipsia**, le **10/07/2009** à **14:34**

Bonjour, j'ai envoyé ma lettre de démission il y a déjà un mois, avec un préavis de 2 mois à effectuer. Dans ma lettre, je demande à ma direction de m'accorder le droit d'écourter mon préavis d'un mois. Hors à ce jour, je n'ai toujours aucune réponse de leur part, et c'est aujourd'hui la fin du premier mois. Dois-je prendre leur non-réponse comme un accord à ma demande ou bien le contraire, un refus? je vous remercie d'avance de me venir en aide, car si c'est une sorte d'accord, je dois sans doute leur faire un courrier aujourd'hui même.